



PROCES – VERBAL

DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DU 20 MAI 2015

Lieu : HOTEL SULTANI

Présidence : S.E Olivier KAMITATU, Ministre du Plan et Président du C.E

I. Présences :Membres du Comité Exécutif présents :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1. S.E Olivier KAMITATU, Gouv. | 9. M. Désiré BALAZIRE, Gouv. |
| 2. S.E. Martin KABWELULU, Gouv. | 10. Mme Yvonne MBALA, ENTREP. |
| 3. S.E LIYOTA NDJOLI, Gouv. | 11. M. Robert MUNGANGA, ENTREP. |
| 4. S.E. Crispin ATAMA, Gouv. | 12. M. Albert KABUYA, OSC |
| 5. S.E Ernestine NYOKA, Gouv. | 13. M. Jacques BAKULU, OSC |
| 6. S.E Albert MPETI, Gouv. | 14. M Joseph BOBIA, OSC |
| 7. M. Firmin KOTO, Gouv. | 15. Honorable Nicolas BULUKUNGU, |
| 8. M. John BUPILA, Gouv. | 16. Honorable NKONGO BUDINA, |

Membre ayant donné mandat

17. Mme VAN de VEN

Membres du Comité Exécutif empêchés

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 18. M. Vincent NGONGA, DIRCABA P.M | 21. M. JC KATENDE, Société Civile |
| 19. M. Simon TUMAWAKU, Entreprises | 22. M. IBOND RUPAS, Société Civile. |
| 20. M.Bin NASSOR K Entreprises | |

Partenaires

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1. Dieudonné LOKADI, DG DGI | 9. Guy MANTOMINA, Amb. Canada |
| 2. Donat KAMPATA, CTCPM | 10. Evangelia MYERS, DFID |
| 3. Carol LUTALADIO, DGA DGDA | 11. Magali MANDER, GIZ |
| 4. BATUBENGA, (IGF) | 12. Manuel PAPONSCHET, GIZ |
| 5. Liliane KAYUMBA, DG COHYDRO | 13. Jean Claude MOLONGO, UE |
| 6. MESSA MUCA, Directeur DGRAD | 14. KONGOLO PANDE, Oxfam |
| 7. Joseph KALUBI, Dir. COHYDRO | 15. Eddy N'sa, Expert EDD |
| 8. Déo KAYUMBA, CD DGRAD | 16. MWAKU NZAZI, Min. Mines |

II. QUORUM :

Conformément au Règlement d'Ordre, le quorum étant atteint, le CE a valablement siégé

III. ORDRE DU JOUR ADOpte

Adoption du PV de la réunion du 16 avril 2015

1. Présentation pour adoption :

- Le Plan de travail triennal (PTT) 2015-2017 et la Feuille de Route de Janv. à Déc. 2015
- Le Plan Stratégique de Communication de l'ITIE-RDC

2. Point de situation du Rapport ITIE RDC 2013

3. Actualisation du cadrage ITIE-RDC 2014

4. Divers à huis clos

OK Réservé
 1

- Discussion autour des Commissions ad hoc et des répondants des Ministres membres du CE
- Besoin en personnel (agent traducteur français-anglais)
- Révision du montant de jeton de présence
- Information sur le statut du Carter Center

IV. DEROULEMENT DE LA REUNION

Avant d'aborder les points inscrits à l'Ordre du jour, le président de céans a tenu à remercier et à féliciter les membres de leur implication dans la réussite de la conférence des Coordonnateurs nationaux francophones et des autres activités des membres du CA de l'ITIE. La lecture de la lettre de Mme Clare Sort au Premier Ministre a solidement étayé les propos du Président du CE.

Une félicitation particulière a été adressée au Secrétariat Technique de l'ITIE qui a fait montre de compétence et de professionnalisme.

ADOPTION DU PV DE LA REUNION DU 16 AVRIL 2015.

Le PV est adopté à l'unanimité.

1^{er} point de l'Ordre du jour :**PRESENTATION POUR ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL (PTT) 2015-2017, DE LA FEUILLE DE ROUTE (FDR) DE JANVIER A DECEMBRE 2015 ET DU PLAN STRATEGIQUE DE COMMUNICATION DE L'ITIE-RDC(PSC).****1) Exposé**

A la demande du CE lors de sa réunion du mois de mars 2015, le PTT, la feuille de route ainsi que le plan de communication devraient être revus par les parties prenantes avant leur adoption par le CE. Le 07 avril une séance de travail réunissant les PP a lieu et un projet de PTT a été ébauché. Ensuite ce projet a été remis au ST pour être enrichi. Une fois étoffé, le projet de PTT a été soumis le 02/05/2015 à un examen minutieux des mêmes PP qui l'ont adopté sous réserve qu'il soit partagé et supplémenté du budget détaillé avant d'être présenté au CE. Il faut noter qu'au-delà de cette adoption et avant la réunion du CE, la composante Société Civile a apporté des dernières améliorations qui ont rendu le PTT plus aisément compréhensible.

C'est donc un document qui a reçu l'entièvre satisfaction de toutes parties prenantes qui a été présenté au Comité Exécutif pour adoption.

2) Délibération.

A l'issue de quelques échanges portant essentiellement sur la forme, les membres ont constaté à l'unanimité que leurs désiderata avaient été pris en compte par les parties prenantes ce dont ils se sont réjouis.

Ainsi, le Plan de travail triennal 2015-2017, la Feuille de route ITIE-RDC 2015 et le Plan Stratégique de communication sont adoptés à l'unanimité.

Le ST ITIE est chargé de les publier dans le meilleur délai.

2^{ième} point de l'Ordre du jour :**POINT DE SITUATION DU RAPPORT ITIE-RDC 2013****1) Exposé**

Au regard des échéances fixées, le niveau de collecte et de conciliation des données ITIE-RDC 2013 se présente de la manière suivante:

a. Concernant la déclaration des informations de type classique (flux financiers)

- Secteur minier : Sur 105 entreprises du Périmètre, 77 ont soumis leurs déclarations et 28 ne l'ont pas encore fait. Parmi ces 28 entreprises se trouvent 9 (neuf) pour lesquelles l'Etat effectuera une déclaration unilatérale du fait qu'elles ne sont plus en activité.
- Secteur Pétrolier : sur 16 entreprises du Périmètre, 10 ont soumis leurs déclarations et 6 ne l'ont pas encore fait.

La liste des entreprises non en règle a été mentionnée par l'Administrateur Indépendant, présent à la réunion.

b. Concernant la déclaration des informations contextuelles

- Secteur minier : sur 105 Entreprises, 47 ont déclaré tandis que 58 ne l'ont pas fait.
- Secteur pétrolier : 7 sur 16 ont déclaré.

c. Concernant la déclaration des Entités de l'Etat

4 Entités de l'Etat (DGI, DGRAD, DRKAT&SGH) sur les 9 retenues ont déclaré, 2 (DGDA & Min MINES) sont en passe de déclarer et 4 ne l'ont pas encore fait.

2) Débat

Trois membres de la composante Gouvernement ont souhaité connaître les difficultés qui entouraient la collecte des données et ont demandé que la liste des entreprises qui n'ont pas déclaré soit dressée et présentée séance tenante au CE.

A ce sujet, il a été indiqué que l'échéance de la collecte a coïncidé avec la clôture des bilans dans les entreprises et l'AI indépendant a présenté in extenso la liste des entreprises non en règle.

Un autre membre de la composante Gouv. a souhaité avoir des précisions sur la date probable de l'inclusion du secteur forestier dans le périmètre de déclaration ITIE.

Pour répondre à cette préoccupation, le CE a été informé que l'étude de cadrage du secteur forestier était achevée comme celle du secteur artisanal et que le ST était en attente de leur dépôt en vue de les présenter à la validation du GMP.

Et donc, une fois validées, le CE déterminera la période de la collecte des données pour la publication des rapports de ces deux secteurs.

Deux membres de la composante Société civile ont souhaité comprendre pourquoi le SGH déclarait en lieu et place du Ministre des Hydrocarbures. Ils ont en outre insisté sur la nécessité de réunir les documents de preuve de fermeture de 9 entreprises concernées par la déclaration unilatérale et ont souhaité également être fixés sur le point de situation de la certification des données des Entités étatiques.

Aux préoccupations exprimées par la composante SC, des réponses appropriées ont été fournies:

- c'est le SGH qui s'occupe de l'administration et non le Ministre;
- une correspondance a été adressée au Tribunal de Commerce pour obtenir les documents concernant la suspension ou l'arrêt des activités des entreprises concernées par la déclaration unilatérale;

-l'Inspecteur Général des Finances, Chef de service, présent dans la salle a dressé l'état de lieu des travaux de certification :

- DGDA, DGI et DGRAD : les travaux sont terminés, et l'IGF est en attente de la réponse aux observations communiquées ;

- DRKAT : la certification est en cours puisque les travaux ont démarré tardivement (ce 10 mai 2015) à cause des difficultés logistiques
- Administrations des hydrocarbures et mines : travail fini, éléments transmis.

3) Délibération

La liste des entreprises défaillantes sera transmise au Ministre des Mines, à celui des Hydrocarbures et à Madame Mbala pour assurer un meilleur suivi ;

Il est suggéré que toutes les parties adhèrent à une sorte de pacte pour assurer la publication des Rapports dans les délais arrêtés ensemble, le 30 juin et 31 août 2015.

3^{ième} point de l'Ordre du jour :**ACTUALISATION DU CADRAGE ITIE-RDC 2014.****1) Exposé**

Pour se conformer au PTT 2015-2017, il est nécessaire d'effectuer une sorte de rattrapage dans la publication des rapports de sorte qu'ils soient disponibles pour les parlementaires à la session budgétaire d'octobre de chaque année. Ainsi, après la publication du Rapport ITIE-RDC 2013 au 30 juin 2015, il faudra publier un autre rapport ITIE-RDC 2014 au 30 août 2015 qui pourra fournir plus d'informations récentes.

Ainsi, concurremment aux travaux de collecte et de conciliation de ITIE-RDC 2013, il s'avère nécessaire d'actualiser le cadrage ITIE-RDC 2014.

C'est donc à ce titre que le ST a informé le CE du début des travaux recensement auprès des entités de l'Etat et des entreprises du Portefeuille.

2) Débat

Un membre de la composante Société civile, tout en se félicitant de l'option prise par le Comité Exécutif de publier deux Rapports en 2015, a voulu savoir comment faudrait-il procéder pour que les populations s'approprient les différents rapports ITIE à travers les disséminations.

Un membre de la composante Gouvernement, s'inquiétant des délais courts séparant la publication des Rapports 2013 et 2014, a sollicité auprès de tous les autres membres plus d'engagement en vue de tenir ces échéances. Le Président de céans a renchéri en exhortant les membres à plus d'engagement pour réussir, car la production des rapports ITIE plus actuels marquera désormais le lien entre le rapport ITIE-RDC et le budget de l'Etat.

Délibération

Le CE a donné mandat au ST pour actualiser le cadrage ITIE-RDC 2014.

4^{ième} point de l'Ordre du jour :**DIVERS A HUIS CLOS****Note:**

Pour préserver les résolutions des questions traitées à huis-clos le PV se rapportant à cette partie de la réunion sera distribué séance tenante aux membres qui pourront y apporter des amendements selon le cas.

Liste des Entreprises n'ayant pas déclaré jusqu'au 20 mai 2015

Entreprises des hydrocarbures

1	DIVINE INSPIRATION GROUP	DIVINE INSPIRATION GROUP
2	PERENCOREP	PERENCOREP
3	LIREX	LIREX
4	ENI RD CONGO	ENI RD CONGO
5	NESSERGY RDC	NESSERGY RDC A quitté la RDC en novembre 2012
6	MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	MIOC

Entreprises minières

1	ALSESY TRADING SPRL	ALSESY
2	BANRO CONGO MINING	BANRO
3	CHABARA SPRL	CHABARA
4	COMPAGNIE DE TRAITEMENT DES REJETS DE KINGAYAMBO	
5	COMPAGNIE MINERE DE TONDO	CMT
6	COMPAGNIE MINIERE DU SUD KATANGA	CMSK
7	CONGO JINJUN CHENG MINING COMPAGNY	CJCMC
8	CONGO LOYAL WILL MINING	CLWN
9	COTA MINING	COTA
10	EXPLOITATION ARTISANALE DU CONGO	EXACO
11	Horizon SPRL	A quitté la RDC, contrat résilié
12	KAI PENG MINING	KAIPENG
13	KAMOTO COPPER COMPANY	KCC
14	KASONTO LUPOTO MINES	KASONTO
15	LONCOR RESOURCES CONGO SPRL	LONCOR
16	MANONO MINERALS	MANONO
17	RIO TINTO CONGO RDC SPRL	RIO TINTO
18	Société minière de NYUNZU SPRL	
19	SOCIETE KAMITUGA MINING S.A.R.L	KAMITUGA
20	SOCIETE LUGUSHWA MINING S.A.R.L	LUGUSHWA
21	SOCIETE MATTADORE SPRL	Entreprise fermée
22	SOCIETE MINIERE DE BAKWANGA	MIBA
23	SOCIETE MINIERE DE DEZIWA ET ECAILLE C	SOMIDEC
24	SOCIETE MINIERE DE KOLWEZI	SMK
25	SOCIETE NAMOYA MINING S.A.R.L	NAMOYA
26	SOCIETE TWANGIZA MINING S.A.R.L	TWANGIZA
27	Tantale et Niobum de Tanganyka	Quitté la RDC, Contrat résilié
28	VOLCANO	Entreprise fermée

Le Rapporteur du C.E

Prof. MACK DUMBA

Coordonnateur National ITIE

Le Président du Comité Exécutif

Olivier KAMITATU ETSU

Ministre du Plan